



Carte 5. Zone sans aménagement délimitée par l'Observatoire d'oiseaux de Tadoussac

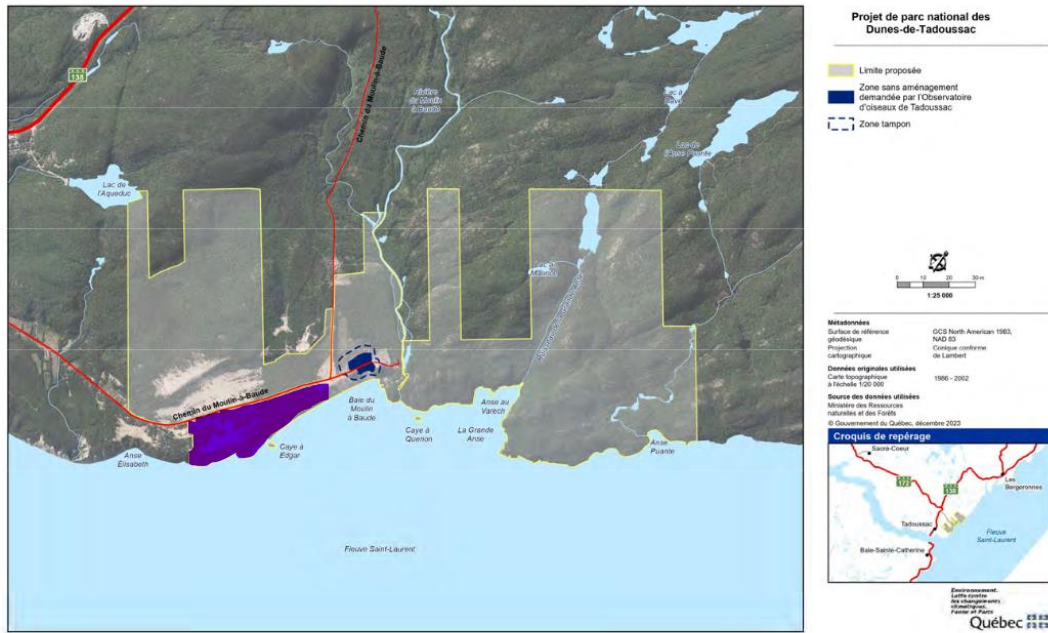


Figure 2. Modification de la carte 5 du projet de parc national des dunes-de-Tadoussac pour illustrer la suggestion de création d'une zone tampon adjacente au parc identifié en mauve.

Bien entendu, suite à la suggestion de création d'une zone tampon comme illustré dans la Figure 2 une révision de l'utilisation du territoire proposé dans le projet devrait être faite. Le secteur identifié pour l'activité de van life dans le projet actuel est en plein milieu de la zone tampon proposé. Ce secteur est utilisé pour plusieurs activités, dont la marche. Ce lieu permet à tous qui ont l'occasion, la possibilité de découvrir le territoire à sa façon et entretenir ou développer un contact avec la nature. Au cœur de ce secteur se trouve le chemin des orchidées. À la fin du printemps, des centaines de sabots de vierge fleurissent autour de ce sentier. L'utilisation proposée avec l'installation d'un secteur van life et d'un chemin d'accès pour un camping de cette ampleur ne serait pas compatible avec la conservation du chemin des orchidées pour les générations futures. Le van life est une activité existante dans cette portion des dunes, et selon moi est l'activité la moins compatible dans ce secteur. En ce moment, le van life entraîne l'accumulation des déchets et une collection des toilettes à ciel ouvert, qui ne sera pas résolue par l'installation des toilettes sèches. D'autres secteurs pourraient facilement être envisagés pour le développement d'un secteur van life (voir suggestion Figure 3) avec une limitation

journalière prédéterminée à 10-15 emplacements maximum. D'ailleurs, je n'ai trouvé aucune mention au nombre maximale de campeurs en mode van life dans le document du projet.

Carte 4. Proposition de zonage du projet de parc national des Dunes-de-Tadoussac

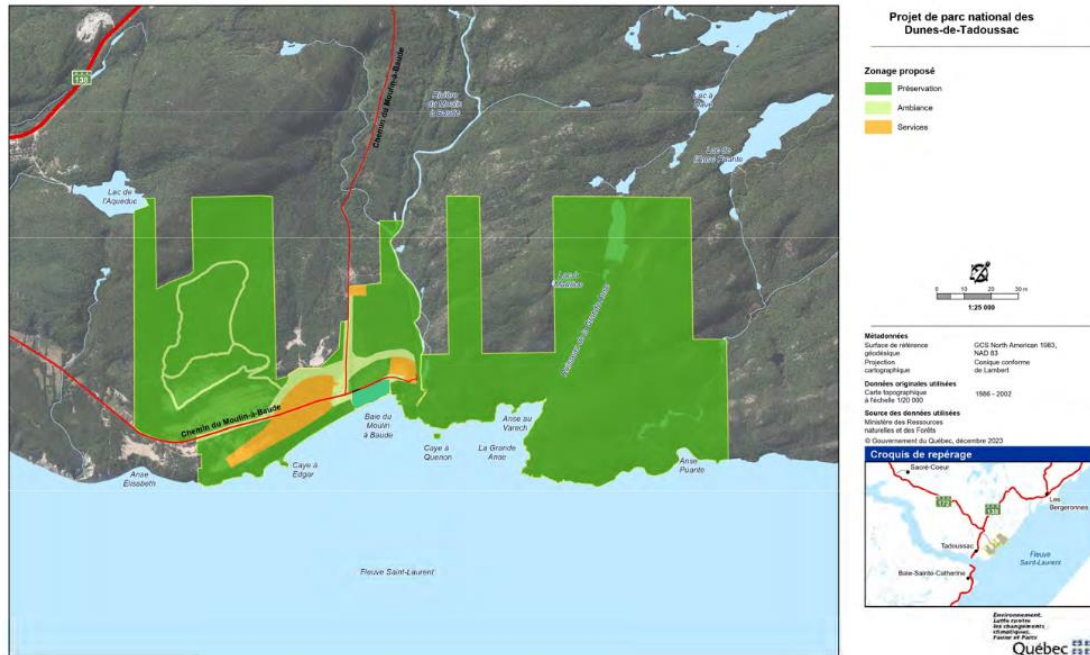


Figure 3. Modification de la carte 4 du projet de parc national des dunes-de-Tadoussac pour illustrer la suggestion d'emplacement de la zone van life (en cyan).

Mes suggestions font en sorte que la localisation et la taille du camping proposé devraient également être revues. Dans ma compréhension, à la base, le projet visait diversifier l'offre touristique existante localement. Mais le projet propose un camping similaire aux déjà existants (Domaine de Dunes, Camping Tadoussac). Selon moi, des emplacements de camping offrant la possibilité de découvrir d'autres portions du territoire visé par le parc permettraient de diversifier l'offre touristique déjà existante à Tadoussac tout en offrant des options de découverte uniques. Citons par exemple, la création de 4 à 6 emplacements de camping dans les secteurs suivants:

1. secteur du four à chaud;
2. secteur de l'anse Puante;
3. au long d'un sentier longeant le ruisseau de la Grande Anse (sentier déjà envisagé dans d'autres versions du projet).

Je comprends et supporte la création d'une zone permettant la poursuite du suivi des oiseaux réalisé par l'Observatoire d'Oiseaux de Tadoussac (OOT), cependant la portion adjacente à la zone tampon de l'OOT identifié dans la carte 5 du projet ( voir Figure 4) serait, selon moi, la zone idéale pour le développement d'un camping comme celui

proposé dans le projet, si jamais cette offre de service est retenue. Cette modification permettrait:

- L'utilisation d'un secteur déjà anthropisé (plantation d'arbres);
- D'éloigner le camping de la carrière;
- De garder préservé le secteur identifié pour la zone camping dans le projet actuel qui inclut une forêt de pins à valoriser (possibilité d'ajout aux sentiers proposés);
- De mettre en valeur les activités de l'OOT - des campeurs sensibilisés à l'importance de la conservation des oiseaux.

Carte 5. Zone sans aménagement délimitée par l'Observatoire d'oiseaux de Tadoussac

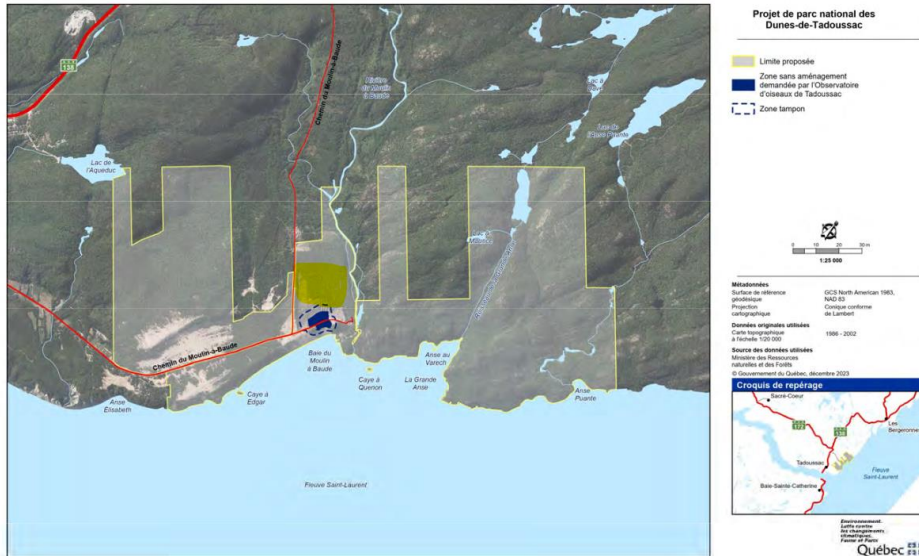


Figure 4. Modification de la carte 5 du projet de parc national des dunes-de-Tadoussac pour illustrer la proposition de modification pour le secteur de camping, adjacent au secteur destiné à l'OOT.

La proposition de modification du chemin du Moulin-à-Baude devrait aussi être réévaluée. Est-ce vraiment nécessaire de déboiser un autre secteur pour refaire une route tandis qu'une route existe déjà? Est-ce vraiment la meilleure solution d'asphalter la portion non pavée du Moulin-à-Baude? Est-ce que cette solution va vraiment réduire l'achalandage à Tadoussac ou cela va seulement ajouter une route pavée à entretenir sans nécessairement modifier l'achalandage sur la portion asphaltée du Moulin-à-Baude que se détériore à vue d'œil par manque de ressources pour l'entretenir correctement? Une collaboration avec la municipalité pour entretenir la route existante et établir une piste cyclable ne serait pas une solution gagnant-gagnant pour tous?

Comme déjà mentionnée, je suis convaincue que ce projet de parc est la meilleure solution pour garantir la conservation de ce territoire pour les générations futures. Sa création devrait permettre également une diversification des activités de découverte et de randonnée de la région. Cependant, dans la version actuelle, même si le tableau indique autrement, aucun **nouveau** sentier n'est proposé, et le plus long serait de 3,5 km. Tous

les sentiers mentionnés sont déjà utilisés localement. Dans une des versions du projet présenté dans le passé, un sentier pour aller découvrir le lac en amont du ruisseau de la Grande Anse avait été envisagé, mais n'a pas été retenu dans cette version.

J'espère que les questionnements et les suggestions présentés dans ce mémoire seront considérés dans le processus de révision du projet dans le but de trouver une meilleure conciliation entre les activités existantes, celles proposées et la conservation de ce territoire exceptionnel.